

Gabon-Social-Convention collective SETRAG



LIBREVILLE, 5 décembre (Infosplusgabon) - La Direction Générale de la Société d'Exploitation du Transgabonais (SETRAG) a clôturé le 2 décembre les travaux de la nouvelle convention collective à l'issue d'une convergence de vues entre la Direction générale et les Commissaires. Soulignons que les travaux ont débuté dix jours auparavant dans la Commune de Ntoun, rapporte un communiqué de presse.

La direction générale de la SETRAG et les partenaires sociaux ont accordé leurs violons sur les termes de la nouvelle Convention Collective en présence de l'inspecteur du travail chargé du Transgabonais et représentant le ministère du Travail, Jean de La Croix Tsangagholy.

Durant cette période, les travaux qui ont porté sur l'avenir de l'entreprise ont été axés sur les textes récemment adoptés sur la législation du travail en République Gabonaise. Les deux parties ont également apprécié le contexte économique du moment en préservant l'outil de travail et les acquis sociaux et salariaux.

“Ce fut une rencontre avantageuse pour toutes les parties prenantes qui nous a permis de mettre en place un nouveau cadre visant l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des travailleurs de la Setrag, le maintien du pouvoir d'achat des travailleurs et du dialogue social, sans oublier la réécriture et l'adaptation des normes existantes en tenant compte des innovations du nouveau contrat du travail et l'amélioration de la vie actuelle de la société”, a déclaré Jean René Minanga, représentant l'ensemble des partenaires sociaux.

Le Directeur Général de la Setrag, Christian Magni, a remercié ses partenaires sociaux pour la compréhension et l'entente durant ces dix jours de convention qui leur a permis de prendre de meilleures décisions qui permettront à l'entreprise de survivre au dépit de tout.

FIN/INFOSPLUSGABON/DFS/GABON2023

© Copyright Infosplusgabon